

Le monde hospitalier et ses besoins

Autor(en): **Duvillard, M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **81 (1972)**

Heft 5

PDF erstellt am: **11.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-549222>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le monde hospitalier et ses besoins

Vu l'importance croissante que revêt la préparation des cadres dans les soins aux malades, l'Ecole supérieure d'enseignement infirmier de la CRS (ESEI) se doit de rechercher continuellement des voies nouvelles. Le Comité central l'a par conséquent autorisée à faire faire une étude sur les besoins réels du monde hospitalier en matière de personnel infirmier supérieur. Cette étude, qui a débuté en août 1971, a été confiée à Mlle M. Duvillard, ancienne directrice de l'Ecole du Bon Secours à Genève et actuellement consultante de l'OMS. L'étude permettra d'élaborer un plan de développement de l'Ecole portant sur ses programmes – qui doivent correspondre aux besoins à long terme – sur sa structure, son personnel, ses locaux, son équipement, son financement.

De son côté, l'Etude des soins infirmiers en Suisse qui se poursuit depuis 1965 sous l'égide du Service fédéral de l'hygiène publique, de l'Association suisse des infirmières et infirmiers diplômés, de la Croix-Rouge suisse, de la Veska et de la Conférence

des directeurs sanitaires, avec la collaboration de l'OMS, a déjà mis en évidence un certain nombre de problèmes touchant à l'utilisation du personnel soignant, qui sont liés à la formation des cadres.

Quant à l'information donnée ci-dessous, elle a pour objet de renseigner, dans toute la mesure possible, tous les milieux intéressés sur l'expertise actuellement en cours à l'Ecole supérieure d'enseignement infirmier (ESEI). Cette information est toutefois destinée tout particulièrement aux infirmières, aux médecins, aux administrateurs des services de santé et aux Autorités cantonales, car c'est d'eux surtout qu'une collaboration importante est sollicitée.

Un premier communiqué est paru au début de l'expertise dans les revues professionnelles destinées aux infirmières, aux médecins et aux administrateurs des services de santé.

Depuis lors, l'expertise a suivi son cours, et nous pouvons aujourd'hui fournir quelques renseignements sur sa progression.

Expertise de l'école supérieure d'enseignement infirmier de la Croix-Rouge suisse

Motifs et buts de l'expertise

L'ESEI est née il y a plus de 20 ans. Elle n'a cessé depuis lors de transformer ses programmes, cherchant toujours à les adapter aux besoins nouveaux.

Cette nécessité d'actualisation constante s'inscrit dans le contexte d'une évolution sociale et scientifique. Et il faut bien admettre que dans la situation actuelle, les soins infirmiers sont loin de satisfaire à tous les besoins auxquels ils devraient pouvoir faire face.

Par ailleurs, et c'est là le plus important pour l'expertise qui nous occupe, le champ des soins infirmiers s'élargit rapidement. Essentiellement curative et hospitalière dans le passé, l'action de l'infirmière s'étend maintenant à tous les domaines de la santé, elle s'exerce dans tous les types de services de santé et directement au sein de la collectivité elle-même, par l'éducation sanitaire et l'information en matière de prévention.

Face à cette évolution, et sous l'impulsion de la Croix-Rouge suisse, les programmes pour la formation de base des infirmières se transforment et les méthodes d'enseignement se modernisent.

L'introduction des infirmières-assistantes et leur nombre croissant dans tous les services, ainsi que la recherche d'une efficacité accrue, sont autant de facteurs qui ont conduit à l'introduction, un peu partout, d'un système de «soins en équipe». Cette évolution exige que l'infirmière possède des aptitudes de cadre dès la fin de ses études de base.

Il est bien évident que ces exigences nouvelles ont des répercussions importantes sur les rôles qui seront désormais dévolus aux cadres infirmiers supérieurs, par exemple aux infirmières-chefs, aux infirmières enseignantes et aux administratrices de l'enseignement infirmier. Par voie de conséquence, il s'avère que leur formation doit être repensée, réorientée, et c'est cette préoccupation qui va conduire les dirigeants de l'ESEI à entreprendre l'expertise dont il est question ici.

Celle-ci a pour but tout d'abord de faire une évaluation de l'Ecole et de ses programmes. Il s'agit en effet d'apprécier dans quelle mesure l'ESEI a atteint les objectifs qu'elle s'était donnés. Puis, dans un deuxième

temps, il y aura lieu de formuler de nouveaux objectifs et un plan pour le développement futur de l'Ecole. L'expertise a débuté en août 1971 et doit se terminer en octobre 1972.

Méthodologie

Un groupe de travail a été créé pour collaborer à la mise au point d'une méthodologie de l'expertise. Ce groupe comporte six infirmières dont l'une est également sociologue, un médecin et un sociologue, qui sont :

- le Dr Th. Abelin, professeur de médecine sociale et préventive, Fac. Méd. Université de Berne
- Mlle M. Baechtold, infirmière, directrice adjointe de l'ESEI
- Mme A. Berthou, infirmière et sociologue
- Mlle M. Bourcart, infirmière, directrice de l'ESEI
- Mlle M. Duvillard, infirmière, chargée de l'expertise
- Mlle M. Exchaquet, infirmière, directrice de l'Etude des soins infirmiers en Suisse
- M. H. Locher, sociologue
- Mlle M. Schellenberg, infirmière, chef du service infirmier de l'hôpital de la Pflege-rinnenschule

Le plan de l'expertise prévoit qu'elle se déroulera en 3 phases :

- phase d'enquête sur les fonctions des cadres infirmiers
- phase d'évaluation de l'ESEI
- phase d'analyse et de synthèse des données recueillies.

Dans la phase d'enquête, la plus longue de l'expertise puisqu'elle s'étendra sur environ 12 mois, un certain nombre d'hypothèses ont été émises, qui portent sur les fonctions des cadres infirmiers et sur les conditions dans lesquelles ces fonctions s'exercent, ainsi que sur la formation de ces cadres.

Les moyens prévus pour vérifier ces hypothèses sont d'une part des questionnaires et des interviews, et d'autre part une observation directe d'un certain nombre de cadres infirmiers en activité.

Un des questionnaires sera adressé individuellement à tous les infirmiers et infirmières qui ont passé par l'ESEI entre 1965 et 1972, ainsi qu'à un groupe d'infirmiers(ères) cadres qui ont fait leur formation supérieure à l'étranger, et enfin à un groupe d'infirmiers(ères) qui exercent des fonctions de cadres sans s'y être spécifiquement préparés.

Un deuxième questionnaire sera adressé aux associations d'infirmières et aux groupements qui en dépendent, afin d'obtenir l'avis des représentants de la profession d'infirmière elle-même.

Quant aux interviews, elles auront lieu auprès de personnes qui représentent les employeurs des cadres infirmiers (directeurs d'hôpitaux ou d'écoles de soins infirmiers) et auprès de quelques experts des problèmes infirmiers.

L'observation quant à elle portera sur 30 postes de cadres infirmiers, soit des postes d'infirmières chefs d'unité de soins, d'infirmières chefs de service, d'infirmières chefs générales ou directrices du service des soins infirmiers, ainsi que des postes d'enseignantes et d'administratrices de l'enseignement infirmier. Les 30 postes à observer seront choisis auprès des hôpitaux et des écoles de soins infirmiers de divers types qui voudront bien collaborer ainsi à la réalisation de l'expertise.

Enfin, l'évaluation ou plutôt la coévaluation de l'Ecole se fait à partir des objectifs définis d'une part par la direction de l'Ecole, et d'autre part par chaque groupe d'étudiants présents à l'Ecole au cours de l'expertise, en relation avec ce qu'ils attendent de leurs programmes. Chacun en temps voulu sera appelé à exprimer, sur la base d'un questionnaire d'évaluation, dans quelle mesure les divers programmes de l'Ecole donnent satisfaction.

Une masse de renseignements sera ainsi obtenue qu'il est prévu de dépouiller par ordinateur.

L'analyse de ces renseignements provenant de sources et de points de vue si différents devrait permettre d'éclairer la réflexion qui portera sur l'avenir de l'Ecole et les programmes qu'il conviendrait d'offrir pour préparer les cadres infirmiers dont la Suisse aura besoin à l'avenir.

Toutes les démarches entreprises jusqu'ici pour réaliser l'expertise ont rencontré la compréhension et l'appui les plus généreux des milieux intéressés. C'est notamment le cas des infirmières, des médecins et des administrateurs d'hôpitaux sollicités, des services de la Croix-Rouge suisse, et de l'Association Suisse des infirmières et infirmiers diplômés. Une aide toute particulière nous a été accordée par la direction de l'Etude des soins infirmiers en Suisse.

Le choix des institutions et des personnes qui seront touchées par l'enquête a été fait avec le souci d'atteindre autant que possible un échantillon largement indicatif des pré-occupations des milieux intéressés aux cadres infirmiers. L'enquête ne prétend pas pour autant que les données qu'elle recueillera auront une valeur statistiquement représentative.

Nous osons espérer que l'expertise pourra continuer à bénéficier jusqu'au bout de l'intérêt et de la collaboration de tous ceux qu'elle concerne.

M. Duvillard, chargée de l'expertise